

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ANNUELS

Cahier des charges à respecter pour
l'organisation des Championnats
Régionaux de Canicross, CaniVTT et
Canipedicycle

Sommaire

PRÉAMBULE.....	1
1. Objet.....	2
2. Inscriptions des participants	2
3. Subvention fédérale	2
4. Prérequis pour l'organisation d'un Championnat Régional.....	3
4.1 Le site.....	3
4.2 Contrôles vaccins et matériels	3
4.3 Briefings.....	4
4.4 Organisation des départs	4
4.4.1 Canicross.....	4
4.4.2 CaniVTT et Canipedicycle	5
4.4.3 Canicross enfants	5
4.5 Chronométrage	5
4.6 Dossards	6
4.7 Désignation de l'équipe de juge	6
4.8 Distances	6
4.9 Remise des prix	6
ANNEXE 1 : Contrat d'engagement Championnat Régional.....	8
ANNEXE 2 : Chronomètres de référence pour la FFSLC	9

PRÉAMBULE

Le présent cahier des charges est là pour vous permettre de mieux appréhender le bon déroulement des Championnats Régionaux.

Le Championnat de France Terre, fort de son succès, ne permet plus un accès libre aux licenciés FFSLC voulant y prendre part. A ce titre un nombre défini de participants sera retenu pour y participer.

Ce mode de désignation passera par l'organisation, dans chaque région FFSLC, de Championnats Régionaux amenant les DTR à définir la liste des licenciés, selon les quotas de leur région, pouvant participer au Championnat de France Terre.

L'organisation des Championnats Régionaux est du ressort de chaque région. Ces courses feront foi en matière de résultats pris en compte pour participer au Championnat de France Terre.

Le Championnat Régional est la vitrine de la FFSLC et son organisation doit être irréprochable. Il engage l'image de la Fédération et est très important pour les nombreux licenciés qui souhaitent obtenir une sélection.

1. Objet

Le présent cahier des charges est établi dans le but d'aider les organisateurs à mettre sur pied leur Championnat Régional dans les meilleures conditions.

Les régions ont toute latitude pour organiser leur Championnat Régional entre :

Le 1^{er} novembre 2024 et le 02 février 2025

2. Inscriptions des participants

Les inscriptions se feront par internet, sur la plateforme FFSLC : <https://courses.ffslc.fr/fr/>.

Le délai d'inscription est fixé au plus tôt ou le plus tard possible en fonction de la DDCSPP de chaque département. Vérifiez avec votre Direction des Services Vétérinaires si une liste doit être déposée au préalable.

Le support du Championnat Régional sera une course en mesure d'accueillir un nombre suffisant de participants.

La priorité à l'inscription pour le Championnat Régional sera donnée aux licenciés FFSLC de la région en question. Les **coureurs « hors région » peuvent participer à ce Championnat Régional, mais ne peuvent à ce titre prétendre être sélectionné par la région pour le Championnat de France Terre.**

Le montant intégral des inscriptions sera gardé au bénéfice du ou des clubs organisateurs, la FFSLC ne retenant aucune contribution course sur ces épreuves. Le montant de l'inscription pour la course régionale devra être discuté entre le club organisateur et le DTR de la région.

Les **concurrents ont la possibilité de doubler ou tripler les disciplines** lors des Championnats Régionaux. Cependant, il leur est **impossible de doubler ou tripler dans la même discipline.**

3. Subvention fédérale

La **Fédération versera une aide de 1 000€** au club organisateur à la suite du Championnat Régional.

Pour percevoir cette aide, l'organisateur devra demander à son prestataire (chronométrage, secours, trophées/médailles) d'envoyer à la Fédération (tresorier@ffslc.fr) une facture à l'intitulé de la Fédération dont le montant maximum sera de 1 000€. Si la valeur de la prestation est supérieure, le fournisseur facturera la différence à l'organisation. Cette aide peut être répartie sur plusieurs factures.

Exemple :

- **Secours : 500€ et chrono : 750€**
 - 1 facture chrono 500€ et 1 facture secours 500€ pour la Fédération
 - 1 facture chrono 250€ pour l'organisation

Le club organisateur devra fournir le **budget prévisionnel de l'événement (recettes et dépenses prévues)**.

La subvention ne sera accordée que si le club organisateur respecte scrupuleusement le présent cahier des charges.

4. Prérequis pour l'organisation d'un Championnat Régional

Les clubs organisateurs doivent répondre aux prérequis généraux édictés par la FFSLC. Le règlement de course ainsi que les différents textes techniques sont applicables dans leur dernière version ([règlement course FFSLC](#)).

Un dossier de présentation de l'événement devra être envoyé au DTR de la région ainsi que le contrat d'engagement d'organisation d'un Championnat Régional ([voir annexe 1](#)) complété daté et signé avant le 1^{er} juillet 2024.

Ils doivent également répondre aux exigences suivantes :

4.1 Le site

Le club organisateur doit pouvoir disposer d'un site avec une capacité d'accueil assez conséquente pour **pouvoir accueillir au minimum les licenciés de la région**.

Il est préférable que des toilettes à disposition soient présentes sur le site de l'événement.

4.2 Contrôles vaccins et matériels

Le juge arbitre de course se réserve le droit d'effectuer un **contrôle aléatoire sur le matériel des concurrents et leur chien**. Il peut procéder à ce contrôle au départ ou à l'arrivée des épreuves.

Le contrôle vaccin sera fait en ligne par l'équipe vétérinaire de la Fédération sur la plateforme course en amont de l'événement selon les autorisations de mise sur le marché (AMM) des vaccins en vigueur au moment du contrôle. Si un concurrent ne met pas les documents demandés à disposition sur la plateforme course, il passera obligatoirement un contrôle des vaccinations sur place selon les mêmes règles que les contrôles effectués en amont. Un contrôle vétérinaire aléatoire pourra être prévu sur place pour procéder à l'examen physique de certains chiens.

Un **contrôle des puces d'identification ou du tatouage sera mis en place systématiquement au départ ou à l'arrivée de la course** par le club organisateur.

4.3 Briefings

Un **briefing** écrit sera envoyé par mail aux concurrents, après validation de l'équipe DTR, dans la semaine précédant l'événement afin de leur faire passer les informations importantes sur le déroulé du Championnat Régional. Il devra contenir le **planning complet de l'événement** (horaires de contrôles et retrait des dossards, horaires des courses, horaires des podiums), les **modalités de départ**, un rappel sur les **dossards et plaques VTT obligatoires et sur le positionnement de la puce**, ainsi que les **informations importantes sur le parcours**.

Pour les adultes : Le briefing physique n'est pas obligatoire. Si l'organisation choisit d'en faire un, il doit avoir lieu au plus tard une heure avant le départ de la première épreuve.

Pour les enfants : Un « **briefing** » **spécifique sera obligatoire et effectué par le juge** (pour rappel du règlement et du comportement des accompagnateurs). Il sera fait juste avant les départs des enfants.

4.4 Organisation des départs

Dans la mesure du possible, le club organisateur peut mettre en place une **zone d'appel des concurrents**.

Les **départs libres et en « mass start » sont strictement interdits**.

Les listes de départs seront mises en place par l'équipe DTR de la région et devront être envoyées au directeur sportif pour validation une semaine avant la date de l'évènement et attendre son accord pour diffusion.

Les licenciés de la région qui jouent leur qualification devront partir avant les licenciés hors région de façon systématique. Un temps de 10 minutes minimum (à augmenter si le circuit le nécessite avec l'accord du DTR) entre les départs des licenciés de la région et les départs des licenciés hors région devra être mis en place afin d'éviter tout problème. Exception pour les catégories enfants lorsqu'il n'y a que quelques enfants hors région.

4.4.1 Canicross

Il sera possible de proposer les départs suivants en Canicross :

- **Départ individuel en contre la montre** : départ toutes les 15 secondes ou plus
- **Départ groupé par vague (jusqu'à 3 binômes)** : départ toutes les 30 secondes ou plus

4.4.2 CaniVTT et Canipedicycle

Il sera possible de proposer **seulement le départ individuel en contre la montre** toutes les 30 secondes ou plus (en fonction du circuit et des possibilités de dépassement).

4.4.3 Canicross enfants

Il sera possible de proposer **seulement le départ individuel en contre la montre** toutes les 15 secondes ou plus.

4.5 Chronométrage

Lors de l'organisation du Championnat Régional, le club organisateur devra faire appel à une société de chronométrage ayant déjà exercé sur une compétition de sports canins ([voir annexe 2 chronométreurs de référence pour la FFSLC](#)). Le chronométrage doit être capable de **fournir les résultats aux centièmes près avec un système de lecteur de puce**. La puce devra être sur le chien. **Un tapis de chronométrage devra être mis en place au départ et à l'arrivée. Le chronométrage devra prévoir un système de secours (chronométrage manuel ou autre) dans le cas où le système de chronométrage par puce ne fonctionne pas.**

Cette société doit être une entité indépendante du club organisateur.

Voici un exemple de tarification pour le chronométrage proposé par Chronoteam :

Description	Nombre	Remise	Tarif	Total TTC
Forfait Chronométrage La liste des pré-inscrits est élaborée par l'organisateur. Prestation de chronométrage de base comprenant : - import du fichier des engagés, saisie des temps, - impression des résultats après la course. - inscriptions sur place le jour de l'épreuve dans la limite de saisie jusqu'à 20 minutes avant le départ et sans dépasser le nombre de puces mis à disposition - création des listes de départ - modification des heures de départ possible pendant la course	1	0,00 €	450,00 €	450,00 €
Puces jetables sur poitrail du chien conforme réglementation FSLC	300	0,00 €	1,10 €	330,00 €
Chronométrage manuel de secours	1	130,00 €	130,00 €	0,00 €
frais de déplacements équipe Chronoteam	300	0,00 €	1,00 €	300,00 €
Diffusion en live des résultats sur le site www.chronoteam.org	1	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Envoi chien d'or et mise en ligne des résultats sur canicompét sous 48 heures	1	30,00 €	30,00 €	0,00 €
L'alimentation et l'hébergement sont à la charge de l'organisateur	1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Envoi SMS pénalité "Veuillez contacter le juge"	1	10,00 €	10,00 €	0,00 €
2 à 3 chronométreurs présents le jour de la course	1	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Date de fin de validité du présent devis : 14/06/2024

Total TTC : 1 080,00 €

Suite aux résultats du Championnat Régional, l'organisateur et/ou le chronométrage de la course devra **transmettre les résultats au DTR de la région sous 24h.**

4.6 Dossards

En Canicross, le **système de double dossard (un devant, un derrière) est obligatoire.**

En CaniVTT et Canipedicycle, une **plaque avec le numéro de dossard des concurrents est obligatoire.** Elle sera affichée à l'avant de l'engin et fournie par la FFSLC aux différentes régions. Les concurrents devront également porter un dossard dans le dos.

4.7 Désignation de l'équipe de juge

Le DTR désigne le juge principal et ensemble ils composent l'équipe de juge qui sera ensuite soumise à la validation de la commission juge.

Un **DTR ne pourra pas être juge principal sur le Championnat Régional de sa région d'appartenance.** Néanmoins, il pourra être juge principal sur le Championnat Régional d'une autre région.

Il est demandé que le **juge principal ne soit pas de la région du Championnat Régional en question, la FFSLC prendra en charge les frais de déplacement et d'hébergement du juge principal.**

4.8 Distances

Les **distances des parcours** devront idéalement se situer **entre 4,5 kilomètres et 6 kilomètres.**

Les distances pourront être revues en fonction de la difficulté technique du parcours et des températures le jour de la course.

Le **parcours devra être validé par l'équipe DTR** de la région en question.

4.9 Remise des prix

Les podiums sont à prévoir de la façon suivante :

Canipedicycle:

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Adulte Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Adulte Homme

CanivTT :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Sénior Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Sénior Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V1 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V1 Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V2 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V2 Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V3 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V3 Homme

Canicross :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Junior Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Sénior Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Sénior Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V1 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V1 Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V2 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V2 Homme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V3 Femme

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} V3 Homme

Enfants :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Benjamin fille

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Benjamin garçon

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Minime fille

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Minime garçon

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Cadet fille

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Cadet garçon

Handisport :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Homme et Femme scratch dans chacune des disciplines représentées

Si un licencié hors région ou étranger est présent sur ces différents podiums, le licencié suivant de la région doit être appelé également afin que le podium régional soit complet (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}).

Des trophées ou médailles personnalisés comportant le logo de le FFSLC devront être faits pour les podiums régionaux et soumis à la validation de l'équipe DTR de la région.

ANNEXE 1: Contrat d'engagement Championnat Régional

Je soussigné,
président(e) du club m'engage à
organiser le Championnat Régional de la région
le/...../..... sur la commune de

- Je m'engage à respecter le cahier des charges d'organisation d'un sélectif régional. A lire et à annexer à ce document, paraphé et signé.
- Je m'engage à faire des réunions d'information avec le DTR de la région (et/ou ses adjoints) qui sont garants de la bonne organisation de l'événement :
 - o 1 mois avant la date de l'événement
 - o 3 mois avant la date de l'événement
 - o 6 mois avant la date de l'événement

(Dates à définir et à adapter avec l'équipe DTR de la région. A l'issue de ces réunions, le DTR fera un compte rendu par mail au club organisateur.)

- Je m'engage à faire valider le devis détaillé du chronométreur au DTR de la région.
- Je m'engage à faire valider le visuel des trophées ou médailles au DTR de la région.
- Je m'engage à faire valider le montant de l'inscription au DTR de la région.
- Je m'engage à ne plus apporter de modifications aux parcours, aux modalités ou aux listes de départ ou toute autre information déjà validée par le DTR.

Je suis conscient(e) que le Championnat Régional est une des courses majeures de la Fédération à la suite de laquelle des sélections sont attribuées. J'accepte de suivre les règles édictées par la Fédération dans le cahier des charges pour la mise en place de celui-ci.

Je prends bonne note du fait que le club ne pourra pas percevoir la subvention fédérale si ce contrat d'engagement n'est pas respecté.

Fait le/...../..... A

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Président du club organisateur :

Directeur Technique Régional :

ANNEXE 2 : Chronomètres de référence pour la FFSLC

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais reprend les chronomètres professionnels habitués à chronométrer des courses de Canicross en France.

(N'hésitez pas à nous faire remonter d'autres contacts afin de mettre à jour cette liste.)

AS2PIC	05260 ANCELLE	https://as2pic.org/	Arthur GUNTZ 06 52 68 42 47
OK TIME	24660 COULOUNIEIX-CHAMIER	https://ok-time.fr/	Clodomir COUTON 06 62 66 89 40
ATS SPORT	34570 PIGNAN	https://www.ats-sport.com/index.php	Alicia BRENDLE 04 67 45 41 10
BREIZH CHRONO	35520 LA CHAPPELLE DES FOUGERETZ	https://www.breizhchrono.com/	Pascal : 06 89 14 50 05 Luc :06 49 55 15 08
CHRONOTEAM	45450 INGRANNES	https://www.chronoteam.org/FR/	Christian BIENASSIS 06 63 30 28 84
ADEOCHRONO	45510 VIENNES EN VAL	https://adeochrono.fr/	Yann NOËL 07 69 37 88 86
GOTIMING	57050 LE BAN SAINT MARTIN	https://gotiming.fr/	Yannis 06 77 99 76 50
CHRONOPALE	62200 BOULOGNE-SUR-MER	https://www.chronopale.fr/	Dominique 06 60 17 22 13
SPORKRONO	67220 TRIEMBACH-AU-VAL	https://www.sporkrono.fr/	Stéphane LECLERCQZ 08 92 97 65 69
SCO CHRONO	73000 CHAMBERY	https://sco-chrono.fr/	Denis MARIN 06 09 45 18 09 06 11 29 40 45
GOAL TIMING	5650 WALCOURT (BELGIQUE)	https://www.goaltiming.be/	Sébastien 0032498560524